



# Habilitation à la conduite d'un automate de dispensation nominative de médicaments de formes orales sèches: mise en place d'un permis à points.



J.C.Pelletier\*, I.Mathiot\*\*

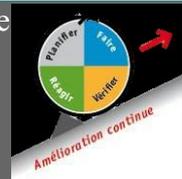
pharmacie hôpital coeur du bourbonnais 03240 tronget, \*\*pharmacie centre hospitalier charolles 6 rue du prieuré 71120

## INTRODUCTION



Dans notre établissement, la dispensation nominative des médicaments de formes orales sèches est réalisée à l'aide d'un automate de dispensation. Nous avons voulu évaluer la maîtrise de cette activité par les préparateurs en pharmacie hospitalière.

En 2014, l'automatisation concerne 500 lits et 1,5 million de doses ont été préparées.



- Objectifs :
- s'assurer que la pratique de cette activité est conforme aux procédures
  - corriger les dérives
  - assurer le suivi du niveau de qualification des préparateurs tout au long de leurs parcours professionnels

## MATERIELS ET METHODES

Durant 1 heure, chacune des quatre préparatrices est soumise à une évaluation pratique de la maîtrise des différentes étapes de cette activité. Cinq étapes critiques ont été ciblées. Une note minimale de 15 /20 est requise afin d'obtenir l'habilitation.

## RESULTATS ET DISCUSSION

### Hygiène (nombre de points 6)

- respect des règles d'asepsie  oui  non
- bonne pratique concernant le lavage des mains  oui  non
- respect des règles d'habillement (rentre et sort avec habit)  oui  non
- la porte est elle fermée en permanence  oui  non
- bonne exécution du nettoyage de la salle de reconditionnement  oui  non
- bonne exécution du nettoyage de l'automate  oui  non

### Déconditionnement (nombre de points 2)

- respect du vide de chaîne  oui  non
- bonne exécution de la traçabilité  oui  non

### Dispensation (nombre de points 6)

- Maîtrise de l'interface DPI- SyGIPH pour la dispensation automatisée  oui  non
- Maîtrise de l'application APMC  oui  non
- Maîtrise de la station ACRS  oui  non
- Maîtrise de l'application CRS  oui  non
- Maîtrise de l'application STS  oui  non
- Maîtrise de l'application ATDPS  oui  non

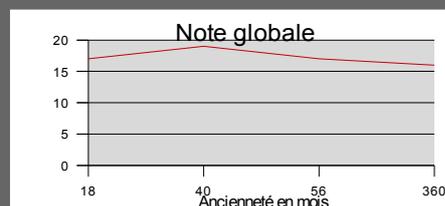
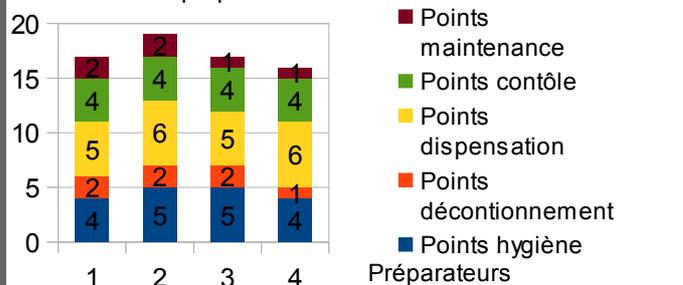
### Contrôles (nombre de points 4)

- contrôle des non conformités (comprimé détérioré, absence de médicaments)  oui  non
- contrôle qualité du médicament (bon médicament au bon patient)  oui  non
- contrôle du sachet (impression, intégrité)  oui  non
- bonne exécution de la traçabilité des procédures  oui  non

### Maintenance (nombre de points 2)

- bonne exécution du changement de sachet  oui  non
- bonne exécution du changement de ruban encreur  oui  non

Evaluation des préparateurs en fonction des différents items



## Analyse

- Inhomogénéité des évaluations → manque de communication, mauvaise compréhension
- Prioriser les actions correctrices à mettre en œuvre
- Aptitude ou pas à se maintenir sur cette activité
- Evaluation à renouveler périodiquement (6 mois) et à chaque recrutement d'un nouveau préparateur

## CONCLUSION

Cette habilitation valide le niveau de qualification qu'exige le pharmacien de ses préparateurs pour assurer la sécurisation d'une activité exigeante.